

Dispenser l'éducation thérapeutique du patient

CONTEXTE

Cette formation répond aux exigences de l'arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient

OBJECTIFS ET PRE REQUIS

Permettre à chaque participant de contribuer, dans le respect de son rôle professionnel ou associatif, à l'éducation thérapeutique des patients auprès desquels il travaille, en articulation avec les autres acteurs concernés.

Prérequis : Avoir une expérience d'accompagnement et/ou de soins auprès de personnes atteintes de maladie chronique.

CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Tout professionnel ou représentant associatif participant ou désirant participer à l'éducation thérapeutique des patients.

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Directrice adjointe d'une association spécialisée pour le développement de l'ETP

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthode démonstrative et interactive.

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle

Un support de formation est remis à chaque participant

Un travail personnel (individuel ou en petits groupes) est demandé aux participants, qu'ils réalisent en intersession et présentent au cours du dernier module

Le travail proposé autour de chaque situation d'éducation thérapeutique est donc structuré en trois étapes :

Analyse des pratiques dans le cadre de travaux en petits groupes

Acquisition ou approfondissement des connaissances et compétences

Préparation au transfert dans la pratique professionnelle ou associative

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle



Dispenser l'éducation thérapeutique du patient

Un support de formation est remis à chaque participant

CONTENU

Définir l'éducation thérapeutique et son cadre réglementaire.

Préciser les attentes de l'éducation thérapeutique.

Identifier les situations au cours desquelles chacun peut contribuer à l'éducation thérapeutique des patients, dans le respect de sa fonction et de ses compétences et en articulation avec les autres membres de l'équipe.

Acquérir les compétences de base nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche éducative personnalisée :

-Aider le patient à exprimer son expérience, ses connaissances, ses interrogations, ses émotions, ses attentes en rapport avec la santé, la maladie et les traitements

-Etre à l'écoute du vécu de la personne malade, du « point de vue » du patient

-Définir, avec le patient, des objectifs éducatifs, les moyens de les atteindre et de les évaluer

-Soutenir la motivation du patient

-Utiliser des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux patients, aux objectifs et aux situations d'éducation

Repérer dans leur environnement professionnel, des lieux et des personnes ressources qui leur permettront d'articuler leur travail avec les autres acteurs de l'éducation thérapeutique (libéraux, hospitaliers, associatifs...).

Analyser les activités ou les projets d'éducation thérapeutique dans lesquels ils sont déjà engagés.

Initier une démarche d'évaluation et d'amélioration permanente de la qualité de leur travail d'éducation thérapeutique

MODALITES D'EVALUATION

Au début de la formation, un recueil des attentes des participants sera réalisé ainsi qu'une évaluation des acquis en début de formation.

A l'issue de la formation, une évaluation des acquis de la formation (Article L.6353-1 du Code Du Travail) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.



Dispenser l'éducation thérapeutique du patient

Prochaine session/

Module 1 : 10-11 et 12/05/2022

Module 2 : 7-8 et 9/06/2022



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79